COMMUNE: BAVANS (25550)

Nos réf. : CR/JD/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix le dix sept mars à dix neuf heures **DATE DE CONVOCATION:** 05/03/10 DATE D'AFFICHAGE: Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU, Maire. 17/03/10 Etaient présents: RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, **NOMBRE DE CONSEILLERS:** MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, BONNOT Monique, PERRON Danièle, En exercice: 27 **CLAUDON** MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, Pierre, DEMANGEON MOUHOT Michel, TRAVERSIER Agnès. Marcel, Présents: 22 PAGNOT Pascal. Votants: 27 Formant la majorité des membres en exercice. Excusés: GROSJEAN Laurence a donné procuration à MORENO Christine, **OBJET:** GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUD Mourad, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, Acquisition terrain ZEFEL Frédéric a donné procuration à RADREAU Claire, GUERITEY Nadine a donné procuration à PAGNOT Pascal. Section AH n°301 Lieu-dit « Sur la Berge » SCI La Champagne Monsieur DEMANGEON Michel est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, décide d'acquérir la parcelle suivante :

- Section AH n°301 contenance 0a 61 lieu-dit « Sur la Berge » appartenant à SCI La Champagne – GROSCLAUDE Hervé 22 Grande Rue à BAVANS (25) pour la somme de 366 € (trois cent soixante six euros).
- * Précise en outre que :
- les Services des Domaines ont communiqué leur avis
- les frais occasionnés par cette acquisition sont à la charge de la Ville
- les crédits sont inscrits au budget primitif.
- * Désigne Maître DARMON Evelyne Notaire 22 rue Souaberie MONTBELIARD (Doubs) pour dresser l'acte.
- * Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition. Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTO DE Transmise à la Préfecture le 14 03 10 Publiée le 14 03 10 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

SOUS-PREFERENCE

- 7 AVR. 2010

MONTBELIARD



183



Montbéliard, le 10/12/2009

DIRECTION GENERA .E DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE GENEFALE DU DOUBS ET DE LA REGION F (ANCHE-COMTE



63, QUAI VEIL PICAR) 25030 BESANCON CEDEX

TELEPHONE: 03.81.; 5.20.20

HORAIRES D'OUVER URE

8H30 - 12H30 / 13H3C - 16H 30 DU LUNDI AU JEUDI 8H30 - 12H30 / 13H3C - 16H LE VENDREDI

Pour nous joindre

Affaire suivie par : Nel , EUVRARD Téléphone:: 03.81 32.62.24 Télécopie: 03. 81. 32 62. 05

Cournel:: nelly.eur rard2@dgfip.finances.gouv.fr

OBJET: Estimat on parcelle section AH 301

Les vôties: votre lettre du 06/11/2009 REF:

Complé ée le 10/11/2009 Les nôties: 2009 - 48 V 1046

Madame le Maire,

MAIRIE DE BAVANS Madame Le Maire 1 rue des Fleurs OUP PIP D

25550 BAVANS

Par cou rier visé en références, vous m'avez demandé une estimation de la valeur vénale de la parcelle située à BAVANS et cadastrée section AH n° 301 d'une contenance de 0 a 61 ca afin de aciliter l'accès au stade de football par les services d'entretien.

Cette parcelle de faible largeur, classée en zone ND et en zone d'aléa fort au PPRI est en nature de pré.

Après e iquête, compte tenu du niveau du marché immobilier local et des caractéristiques de la parcell∈ considérée , estimée libre d'occupation, la valeur vénale peut être fixée à 122 € hors ta: es et droits d'enregistrement.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation de France Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire , l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Trésorier Payeur Général et par délégation, l'Inspecteur Nelly EUVRARD .

